FORUMS POUR L'ENTOURAGE

MÈRE ÂGÉE ET MALADE.

Par Maelia Posté le 11/03/2024 à 19h12

Bonjour,
Ma mère âgée de 76 ans,veuve depuis 30 ans a eu 4 cancers dont elle est guérie (rémission).

Je le soupçonne de boire depuis quelques années mais j'en ai eu la certitude hier.

En effet,la télé assistance m a appelée et fait venir le SAMU car elle était tombée et fortement alcoolisée.

Cet été elle est tombée et s'est cassée la hanche.
J'ai passé un mois à la voir à l'hôpital.
Depuis elle se déplace difficilement.

Il y a deux mois, elle est tombée et s'est ouvert la main.

Elle ne se rappelle pas du comment de ses chutes mais c'est l'alcool.

J'ai 52 ans, célibataire,sans enfant,sans famille, fille unique et peu d'ami.
Je m'occupe de plus en plus d'elle.

J'ai longtemps stressée car j'avais peur qu'elle ait un cancer,puis qu'elle meurt d'un cancer, et maintenant se rajoutent les chutes et l'alcoolisme.

Bien sûr, elle a refusé l'aide d'un service d'alcoologie proposée ce matin.
Elle ne veut pas d'antidépresseurs,pas d'aide de personne.

Elle vit seule mais ne fait pas grand chose de ses journées.(Télé et cigarette).
Elle a la flemme de beaucoup de choses.

Je suis à une heure de route de chez elle.
Quand je suis là,je la requinque.Mais dès que je pars, elle se laisse aller.

On est très fusionnelle ce qui a été un tort car maintenant je ne vis que pour elle et vis dans l'angoisse de se mort.
On se dispute beaucoup.

J'essaie de m habituer à ce qu'elle parte bientôt (chutes,cancers,alcool).
Mais je ne pourrai pas y survivre, étant seule.
Pourtant en ce moment,je n'ai plus trop de vie pour moi.

A quoi bon de lui faire la morale : manger,bouger,arrêter de boire,de fumer.... Elle n'en fait qu'à sa tête !

Merci de m'avoir lue car je n'ai personne à qui me confier .

2 RÉPONSES

Pennylane - 13/03/2024 à 15h41

Bonjour Maelia.
C est assez terrible ce que vous racontez mais plus pour vous que pour votre mère. Vous constatez à 52 ans que vous n avez pas de vie, que vous êtes le bâton de vieillesse de votre mère, complètement fusionnelle et codependante.
Vous dites n avoir personne à qui vous confier. C est bien le problème. Vous allez vous épuiser et ça n arrangera pas votre mère. Je vous conseille de consulter une psychologue bienveillante. Vous avez besoin de construire votre vie, loisirs, amis, projets, activités....sans pour autant abandonner votre mère mais lui donner une juste place. Elle vieillit, mal sans doute, elle peut bénéficier d aides. A la limite le problème de l alcool est secondaire puisque vous dites que vous ne pouvez envisager sa mort et que vous ne pourrez vivre seule. Mais tous les parents meurent un jour! Vous n avez pas coupé le cordon on dirait.
Bien sûr son alcoolisme n arrange pas. Je vous conseille d en parler à son médecin. Et avec elle aussi. Même si elle est dans le déni, lui expliquer qu'elle ne pourra sans doute plus vivre seule si elle ne se soigne pas. En tout cas je ne pense pas que ce soit une solution d accourir dès qu elle est en difficulté à cause de l alcool car vous n allez faire que renforcer. Il lui faut peut-être une prise de conscience salutaire " non je ne viens pas, tu te débrouilles, tu es encore tombée d avoir trop bu, appelle le samu".

Rien ne nous oblige à nous sacrifier même pour notre mère.
Ne restez pas seule (association, médecin, psychologue, assistante sociale).
Courage !

Maelia - 13/03/2024 à 16h50

Merci pour votre réponse.

J'ai déjà vu une psychologue par le passé pour ,entre autres,discuter de cette relation fusionnelle.

C'est sur que du coup,la.presence d'un homme ne me manque pas,d'autant qu'ils m'ont toujours déçue .

Maintenant,elle vieillit donc je suis inévitablement encore plus présente.Je ne peux la laisser.

L'assistance téléphonique m a appelée pour savoir comment s'était passée la prise en charge.
Je lui ai dit que c'était dur pour moi et elle m'a proposé un contact avec une psychologue (comprise dans le.forfait d'assistance pour ma mère et moi).

J'ai pris conscience qu'il fallait que je pense à moi.
De tous façons en ce moment,je n'ai pas du tout de temps pour elle .
En effet,je suis admise pour la troisième fois à un concours que je prépare depuis des années.
Il me faut donc bosser à fond les oraux pendant le mois qui arrive.

Je ne me déplacerai plus si elle tombe (sauf chute fatale ou très grave).(facile à dire ..mais je me résigne peu à peu au pire d'autant qu'elle a déjà été en réanimation il y a 8 ans donc je m'étais un peu préparee à une séparation.)

Ce qui m'angoisse,c'est si je veux partir cet été en vacances.
M'absenter loin et longtemps....Je ne serai pas tranquille.

Parler à son médecin ? Pas trop possible, maintenant on ne les a plus en direct.
Tout passe par des centrales téléphoniques et elle m en voudra .

Je lui ai fait la guerre des années pour qu'elle cesse de fumer.En vain.